



80^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies

2^{ème} commission

Point 16(f) de l'ordre du jour

**Promotion of international cooperation to combat illicit
financial flows and strengthen good practices on assets
return to foster sustainable development**

New York UNHQ, Salle de conférence 2
25 novembre 2025

Explication de position de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse soutient cette résolution et remercie les co-facilitateurs pour leur travail.

Nous regrettons qu'il n'ait pas été possible de parvenir à un texte consensuel en salle lors des consultations, ce qui a conduit à son renvoi aux auteurs pour de nouveaux ajustements. À ce titre, nous souhaitons également exprimer nos réserves quant aux modalités du processus.

En raison de ce processus et de nos réserves quant au contenu de l'OP24, la Suisse se dissocie de l'OP24.

Nous tenons à souligner l'importance de la CNUCC et à rappeler que les décisions continuent d'être prises et les réunions organisées dans le cadre des instances de la CNUCC, de la COSP et de ses groupes de travail. Avant de créer de nouvelles structures, il nous paraît indispensable d'utiliser pleinement celles qui existent déjà. Cela implique également d'éviter autant que possible les chevauchements inutiles.

L'utilisation des avoirs confisqués et restitués à leur pays d'origine doit non seulement être transparente et conforme aux normes internationales en la matière, mais aussi profiter à la population locale. Promouvoir l'utilisation des avoirs restitués au profit de la population ne constitue pas une dérogation à la

CNUCC ou à la Convention de Séville, mais une évolution naturelle et nécessaire de leurs principes, soutenue par un ensemble croissant de bonnes pratiques internationales. Le succès final du recouvrement d'avoirs ne se mesure pas seulement par la restitution des fonds, mais aussi par leur contribution tangible aux personnes qui en ont été spoliées.

La Suisse continuera de s'engager de manière constructive sur ce sujet.

Je vous remercie de votre attention.